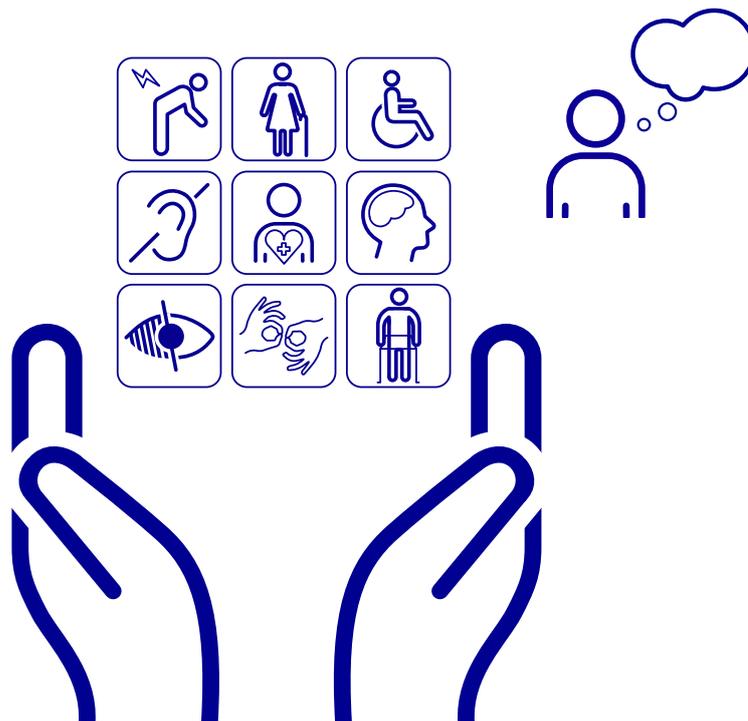




Rapport

Les politiques publiques du handicap.
Comment lutter contre
la mauvaise image du handicap
et les violences faites aux personnes
en situation de handicap ?



Sommaire

Quelles est la situation et l'image du handicap en France ?	4
Que fait l'État pour le handicap ?.....	5
Qu'est-ce que les Français pensent du handicap ?.....	8
Pourquoi améliorer l'image du handicap ?	11
Le droit à une vie amoureuse et sexuelle	11
Le droit au respect de la vie privée et familiale	13
Le droit de se défendre face aux violences	14
Moins de maltraitance.....	17
Une meilleure intégration des personnes âgées	18
Qu'est-ce que la CNCDH propose ?	19
De manière générale.....	19
Contre les violences et les fausses idées sur le handicap.....	22

CNCDH veut dire :

Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

C'est un **organisme public indépendant de l'État**.

Cela signifie que la CNCDH est libre :

- de contrôler le respect des droits des personnes
- et de conseiller l'État sur les politiques publiques.

Les politiques publiques ce sont les actions des autorités publiques pour faire évoluer la société.

Par exemple les politiques publiques du handicap font évoluer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.

Le rôle de la CNCDH est de :

- **conseiller les pouvoirs publics**, comme le gouvernement, sur les droits humains.
Par exemple sur les des personnes en situation de handicap
- vérifier le respect des règles internationales sur les droits humains en France

En 2020, le gouvernement demande à la CNCDH de faire **une enquête sur le handicap**.

À partir de cette enquête, la CNDH fait un rapport.

C'est-à-dire un document avec :

- **les résultats de l'enquête**
- **et des propositions** pour améliorer les politiques publiques du handicap en France



Quelles sont la situation et l'image du handicap en France ?

Notre rapport est un travail réalisé sur les **droits des personnes**.

Le rapport se base sur **les lois et les accords internationaux**.



Cela sert à :

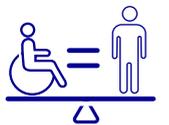
- Identifier les inégalités et les injustices
- Vérifier si les droits de chacun sont bien respectés

Les 2 accords internationaux

les plus importants sur le handicap sont :



- **La déclaration universelle des droits de l'Homme**
votée en 1948.
On parle aussi de droits humains.
- **La CIDPH** votée en 2006 à l'ONU
CIDPH veut dire : Convention internationale relative aux droits
des personnes handicapées.
C'est un accord international qui reconnaît
les droits des personnes handicapés.
L'ONU veut dire : Organisation des Nations Unies
C'est une organisation internationale très importante.
L'ONU regroupe presque tous les pays du monde.



Que fait l'État pour le handicap ?

Le retard de la France

En 2005 la France vote la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



Cette loi est très importante pour le handicap.

Dans cette loi, on parle davantage du handicap que de la personne en situation de handicap.

Cela veut dire qu'il y a des actions pour compenser le handicap comme les soins, le matériel, les aides financières mais pas assez de prise en compte des droits de la personne.



On parle surtout de ce que les personnes en situation de handicap ne peuvent pas faire.

Et pas assez que de ce qu'elles sont capables de faire.

Par exemple travailler, participer aux élections, prendre des décisions, avoir des projets de vie, ...

L'accessibilité universelle

L'accessibilité universelle c'est permettre à toutes et tous d'être autonome dans la vie de tous les jours.

Par exemple permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir facilement accès à un bâtiment, à une information, aux transports, à internet



Depuis 2005, les politiques s'intéressent plus au handicap qu'avant.

Il y a plus d'argent pour le handicap.

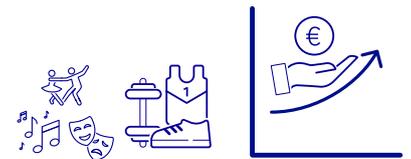
La situation s'améliore dans certains domaines.

Par exemple dans l'art, la culture ou le sport.

Mais cela ne suffit pas.

Il y a **encore du retard dans beaucoup de domaines** comme :

- l'éducation
- le travail
- la justice



La loi de 2005 dit que tous les bâtiments qui reçoivent du public doivent être accessibles.



Il y a beaucoup de progrès sur les bâtiments culturels ou les transports en commun.



Malheureusement c'est surtout Paris ou les grandes villes

qui ont de l'argent pour l'accessibilité.

Les petits villages, les Antilles ou la Guyane ont moins d'argent.



Pour permettre une accessibilité universelle on peut aussi développer d'autres moyens.

Écrire en FALC, c'est-à-dire en Facile à Lire et à comprendre.

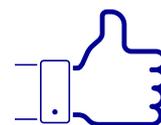
Comme ce rapport par exemple.

Il y a aussi beaucoup de retards sur l'accompagnement des personnes.

Par exemple pour voter ou pour se déplacer quand on vit loin des grandes villes, ...



L'accessibilité universelle est indispensable pour certaines situations de handicap. Elle est aussi très utile dans d'autres situations par exemple pour les personnes âgées, les enfants, les personnes avec des poussettes, ...



Qu'est-ce que les Français pensent du handicap ?

L'enquête montre que **les Français ont une image négative du handicap.**

Le handicap fait peur.

Quand on pense handicap, on pense :
incapacité ou difficulté.
Il faut changer l'image du handicap.



Ensemble, avec les personnes en situation de handicap,
il faut trouver **des mots et des expressions plus positifs**
pour parler du handicap.

Un sujet difficile pour les Français

Les Français, et les pouvoirs politiques aussi, sont mal à l'aise avec le handicap.

Cela peut expliquer pourquoi nous avons du retard par rapport à d'autres pays.

Par exemple :

- 6 français sur 10 pensent que **le handicap rend malheureux**
- 4 français sur 10 trouvent normal que des handicaps ne **permettent pas d'avoir accès à certains droits**
- 3 hommes sur 10 et 2 femmes sur 10 seraient moins fiers de leur enfant s'il devenait handicapé
- 3 personnes de moins de 35 ans sur 10 pensent que les personnes en situation de handicap **coûtent trop cher à la société**
- 1 personne de plus de 50 ans sur 10 pense que les personnes en situation de handicap coûtent trop cher à la société



Les actions qui changent l'image sur le handicap

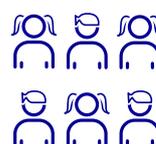
Certaines actions permettent de changer l'image du handicap et de mieux l'accepter.

Par exemple :

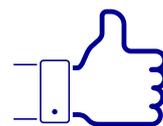
- **les actions de sensibilisation**, comme la semaine du handicap tous les ans au mois de novembre
- **l'école inclusive.**
L'école inclusive c'est quand un enfant en situation de handicap est dans la même école que les enfants sans handicap
- l'obligation d'embaucher des personnes en situation de handicap dans les entreprises ordinaires

Grâce à ces actions, **aujourd'hui 9 français sur 10 :**

- pensent que c'est une chance d'avoir un enfant en situation de handicap dans une classe ordinaire. Cela permet aux autres enfants d'accepter plus facilement le handicap.
- disent qu'ils sont prêts à travailler avec une personne en situation de handicap
- s'organiseraient pour intégrer un collègue devenu handicapé après un accident
- pensent que les personnes en situation de handicap aident le travail en équipe.



Pourquoi améliorer l'image du handicap ?



La loi et les accords internationaux disent que les personnes en situation de handicap ont des droits. Un des principaux risques est de ne pas respecter certains de leurs droits. Les risques peuvent aussi être l'isolement, la maltraitance,...

Le droit à une vie amoureuse et sexuelle

La grande majorité des personnes en situation de handicap demandent à **avoir une vie amoureuse et sexuelle**.



Elles doivent pouvoir **choisir ou refuser** une relation intime ou sexuelle.

Leur accès à une vie amoureuse et sexuelle ne doit pas dépendre du bon vouloir de quelqu'un d'autre.



Certains établissements ne respectent pas toujours le droit à la une vie amoureuse et sexuelle

aux personnes en situation de handicap accueillies. Ils prennent les personnes en situation de handicap pour des enfants.

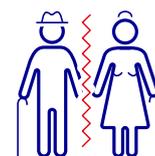
Beaucoup de personnes pensent que les personnes en situation de handicap n'ont pas :

- de sexe
- de désir
- la capacité d'avoir des rapports sexuels



Les personnes handicapées en couple sont parfois séparées
quand elles sont âgées.

On pense qu'elles ne peuvent plus avoir de relations sexuelles.



Aujourd'hui il y a encore des personnes qui pensent que
les personnes en situation de handicap ne doivent
pas avoir d'enfant.



**Les personnes en situation de handicap ont le droit
d'avoir une contraception,** comme tout le monde.

Mais on n'a pas le droit d'obliger à avoir une contraception
ou à subir une stérilisation

La stérilisation c'est retirer les organes de reproduction.

La stérilisation empêche d'avoir des enfants de manière
définitive.



Heureusement **des centres accompagnent
les personnes en situation de handicap
dans leur vie intime, sexuelle ou de parent.**

Comme les centres Intim'agir.

Le droit au respect de la vie privée et familiale

Aujourd'hui on demande de plus en plus aux parents d'être responsables de leurs enfants.

Beaucoup de personnes pensent que **les personnes en situation de handicap ne peuvent pas être de bons parents.**

Trop souvent les enfants des personnes en situation de handicap sont confiés à des établissements spécialisés.

Aujourd'hui plus de 320 000 enfants sont protégés parce qu'ils peuvent être maltraités ou sont maltraités.

1 enfant sur 4 est en situation de handicap.

Être parent en situation de handicap ou avoir un enfant en situation de handicap nécessite un accompagnement pour pouvoir rester en famille.



Le droit de se défendre face aux violences

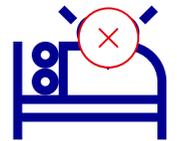
Les personnes en situation de handicap subissent beaucoup de violences.

- des **violences verbales**, comme des moqueries sur son handicap physique
- des **violences psychologiques**, comme des menaces de ne plus voir son amoureux
- des **violences physiques**, comme des abus sexuels



Les personnes en situation de handicap sont plus fragiles que les autres.

Elles n'ont pas toujours les capacités physiques ou mentales pour se défendre.



Cela concerne surtout les femmes.



Les risques de violences peuvent être partout :

- à la maison
- dans les établissements spécialisés
- dans la rue
- dans les transports
- En prison,...

Ces violences peuvent :

- **aggraver le handicap**
- **créer de graves troubles** psychiques et mentaux
- avoir des **conséquences physiques**



Quelques chiffres sur les violences faites aux personnes en situation de handicap.



- **8 femmes en situation de handicap sur 10 sont victimes de violence.**

C'est 4 fois plus que les femmes en général.

Ce sont surtout les femmes autistes.

L'autisme est un trouble du développement du cerveau.

Cela veut dire que certaines parties du cerveau fonctionnent différemment.



- **9 femmes autistes sur 10 risquent de subir des violences sexuelles**
- **5 filles autistes sur 10 de moins de 14 ans** auraient subi une agression sexuelle dans le monde
- **Les jeunes femmes en situation de handicap de moins de 25 ans** ont plus de risques de violences dans leur couple



Augmenter les dépôts de plainte

Beaucoup trop de victimes en situation de handicap ne portent pas plainte à la police.

Sans ces dépôts de plainte :

- on ne parle pas assez de la violence subie par les personnes en situation de handicap
- les personnes violentes ne sont pas punies



**Il n'y a pas assez de dépôts de plaintes
car les personnes en situation de handicap :**



- ne connaissent pas leurs droits
- ont des difficultés à parler ou à expliquer
- ne veulent pas ou n'osent pas porter plainte
- abandonnent
- sont dépendantes d'autres personnes

Pour faciliter les dépôts de plainte il faut

- **former et sensibiliser les agents au handicap**
- **faciliter les procédures**, comme remplir des papiers
- rendre les commissariats de **police plus accueillants**



Moins de maltraitance

Les médias et les administrations mélangent certaines situations de handicap.

Ou ne font pas assez la différence.

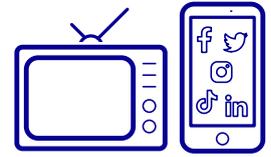
Par exemple le handicap intellectuel est différent

- du handicap psychique, comme les troubles dépressifs
- du handicap cognitif, comme les maladies d'Alzheimer
- ...

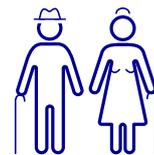
Certaines personnes en situation de handicap font peur, car elles sont présentées comme dangereuses.

Ces fausses idées peuvent entraîner

- un rejet
- de la maltraitance
- une atteinte à la liberté
- l'isolement
- l'exclusion



Une meilleure intégration des personnes âgées



L'espérance de vie augmente.

L'espérance de vie c'est la durée de la vie.

Par exemple aujourd'hui la moyenne est de 82 ans en France

Il y a 120 ans on mourait en moyenne à 45 ans.

Certaines personnes en situation de handicap ont une vie plus courte que la moyenne, car leur santé est fragile.

Mais beaucoup de personnes en situation de handicap vivent de plus en plus longtemps.

Malheureusement l'État ne se prépare pas assez au vieillissement des personnes en situation de handicap.



Par exemple les personnes âgées en situation de handicap ou qui perdent leur autonomie n'ont pas assez d'aides financières.



L'autonomie c'est pouvoir faire des choses tout seul.

Il y a aussi beaucoup de fausses idées sur les personnes âgées, qui perdent leur autonomie.



Il faut changer l'image que l'on peut avoir des personnes âgées.

Par exemple avec :

- des **décisions politiques** plus proches de la réalité
- de la **sensibilisation** auprès des Français et auprès des administrations

Qu'est-ce que la CNCDH propose ?

De manière générale

- Les personnes en situation de handicap ont des droits.
Les politiques publiques doivent **respecter les lois françaises et les accords internationaux.**
- **Modifier la définition juridique française du handicap**
avec celle de la CIDPH ou Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.
La CIDPH insiste davantage sur les droits et les capacités des personnes.
Cela veut dire qu'elle prend en compte l'environnement des personnes, par exemple l'environnement familial.
- **Prendre des décisions pour protéger les personnes en situation de handicap.**
C'est-à-dire prendre en compte les capacités ou les difficultés des personnes en situation de handicap pour défendre leurs droits.
Par exemple pour connaître la loi, pouvoir porter plainte, ...
- **Créer des outils** pour mieux connaître et mieux classer les différentes situations de handicap.
- **Inclure davantage** les personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques, par exemple les personnes âgées en situation de handicap.



- **Mieux former au handicap :**

- les agents de la fonction publique, par exemple les policiers
- les professionnels du droit à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, par exemple les éducateurs.



- **Continuer à améliorer l'accès**

- à l'information numérique sur les sites internet publics.**

Par exemple permettre aux personnes aveugles de remplir un formulaire administratif.

Cela s'appelle l'accessibilité numérique.



- **Évaluer le fonctionnement des pôles inclusifs**

d'accompagnement localisés.

Cela s'appelle aussi PIAL.

Cela permet de garantir un accompagnement continu des élèves en situation de handicap.

Les PIAL répondent aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap,

par exemple pour acheter du matériel adapté,

ou avoir des aides financières, ...



- **Améliorer la scolarité des élèves en situation de handicap.**

Par exemple lutter contre le décrochage scolaire et la non-scolarisation.



- **Inclure plus d'élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires.**

Évaluer les difficultés rencontrées par les élèves en situation de handicap et les personnes qui accompagnent les élèves à l'école. On dit aussi AESH.



- **Avoir les mêmes lieux sur toute la France pour accueillir toutes les personnes qui recherchent un emploi.**

C'est-à-dire avoir Pôle emploi et Cap emploi au même endroit.



Cap emploi c'est pour les personnes en situation de handicap.

- Construire et mettre en place des actions sur toute la France pour **éviter le handicap au travail.**

Par exemple :

- les maladies professionnelles
- les accidents de travail

- Rendre possible le **changement du lieu de travail en ESAT vers les entreprises ordinaires.**

Les aides pour embaucher doivent être pour la personne et non pas à l'entreprise.



- Rendre accessibles tous les bâtiments du service public qui reçoivent du public.

- **Garder des personnes à l'accueil des services publics** pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, qui vivent seules, ...



- **Adapter les conditions de vie en prison** selon la situation de handicap des personnes.

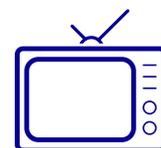
Par exemple avoir plus de soins liés au handicap.



Contre les violences et les fausses idées sur le handicap

- Rendre publique la définition du handicap de la CNCPH.
- Avoir **des référents handicaps dans les chaînes audiovisuelles**, comme TF1 ou France Télévisions.

Un référent handicap c'est un salarié qui aide à mettre en place la politique handicap de l'état.



- **Imposer la transcription** quand il y a beaucoup de téléspectateurs et pour les principaux programmes d'information.

La transcription aide à rendre l'information plus accessible. Par exemple avec la langue des signes française ou le FALC.



- **Proposer des lieux de vie** et de rencontres où les jeunes et les personnes âgées sont mélangés.



- **Aider** les personnes en situation de handicap victimes d'abus et de violences à vivre comme avant.

- **Autoriser des professionnels à connaître la situation médicale** des personnes de moins de 18 ans ou en situation de handicap si on pense qu'elles sont victimes de violences ou maltraitements



- Faciliter l'**accès aux services bancaires** et aux emprunts aux personnes en situation de handicap



- Mettre à disposition du **matériel adapté pour faire du sport**. Par exemple partager du matériel utilisé dans des clubs de sport différents.



- Repérer les **talents artistiques et sportifs** des personnes en situation de handicap pour
 - changer l'image sur le handicap
 - donner envie aux personnes situation de handicap de pratiquer des activités culturelles et sportives.



- **Améliorer l'accès au vote.**

Par exemple avec des bureaux de vote accessibles en fauteuil roulant, les votes à distance, ...



- **Mieux lutter contre les discours de haine sur les personnes en situation de handicap sur internet** et les réseaux sociaux. Travailler avec les plateformes comme Tiktok pour que les discours de haine soient rapidement retirés.



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :

www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon
Nous remercions vivement Tess et Anthony, du collectif CAP'acité (pour le site capacite.net) pour la relecture et la validation du document.